



BULLETIN D'INFORMATION

N° 173 / 174

Juin 2006

SOMMAIRE

- ♦ *Édito* 1
- ♦ *L'Ordre infirmier : Intérêt professionnel ou démagogie politique ?* 2
- ♦ *La T2A ou Tarification à l'activité* 18
- ♦ *Les brèves* 21
- ♦ *Au Journal Officiel* 22
- ♦ *Annonces congrès* 31
- ♦ *Offres d'emploi* 32

Ordre et contre ordre.....

Dix-huit mois que l'Ordre agite de nouveau une partie de la profession infirmière ou plutôt le « petit » monde associatif infirmier.

Dès le départ, le SNIA s'est interrogé sur l'opportunité de s'associer aux travaux préparatoires sachant qu'un syndicat professionnel a des missions différentes et que notre C.A. était plutôt partagé quant à cette création.

Mais ne pratiquant pas la politique de la chaise vide, nous avons choisi de participer au groupe de travail au seul motif que si un ordre infirmier devait voir le jour, la profession d'infirmier anesthésiste y soit spécifiquement stipulée.

D. Anger et M.A. Saget se sont relayées pour accompagner ce dossier et représenter la profession.

Dans ce bulletin, elles nous proposent un rappel chronologique des faits avec leurs nombreux rebondissements, les missions et les enjeux d'une structure ordinale et le point sur la situation à la mi-juin.

Un dossier très technique portant notamment sur les différences et/ou les complémentarités entre ordre et syndicat professionnel sera consultable sur le site.

Aujourd'hui, nous considérons que le projet du groupe dit « Ste Anne » est vidé de son sens par les politiques et que la proposition de loi UMP (voir dossier) est en de nombreux points incohérente et inutile pour les IADE.

Le groupe UMP attend une « niche » parlementaire courant juin pour déposer sa proposition de loi à l'Assemblée.

Alors « niche » ou oubliettes ?

Bon été à toutes et à tous.

Th. Faucon